

GUIDE DES ECHANGES INTERNATIONAUX 2021-2022



TABLE DES MATIERES

LES ACCORDS.....	4
LES ACCORDS.....	5
MOBILITÉ D'ETUDE : CANDIDATURE ET SELECTION.....	6
MOBILITÉ D'ETUDE : AVANT LA MOBILITE.....	8
MOBILITÉ D'ETUDE : PENDANT LA MOBILITE.....	12
MOBILITÉ D'ÉTUDE : AU RETOUR DE MOBILITÉ.....	16
LE DOUBLE MASTER TONGJI-VERSAILLES.....	17
MOBILITÉ DE PROJET : P45 A L'ÉTRANGER.....	19
AIDES FINANCIERES A LA MOBILITE.....	21
CONTACTS DES PARTENAIRES.....	24
NOMS DES ETUDIANTS SORTANTS 2017-2021.....	26
NOMS DES ETUDIANTS ENTRANTS 2017-2021.....	29

INTRODUCTION

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles (ENSA-V) propose aux étudiants des échanges internationaux dans de nombreux établissements d'enseignement supérieur avec lesquels des conventions ont été établies.

Ces échanges internationaux sont soutenus activement par les enseignants ou chercheurs de l'Ecole. Ils sont encadrés par un contrat de mobilité qui engage l'établissement, l'étudiant et son coordinateur pédagogique.

Ces échanges internationaux peuvent prendre la forme de mobilités d'études permettant aux étudiants de 4^{ème} année de valider à l'étranger leur 1^{ère} année de Master ou dans le cadre de l'accord conclu avec l'université de Tongji (Shanghai, Chine), d'obtenir un double diplôme. Ils peuvent également prendre la forme d'ateliers de projets internationaux (P45) ou de stages en entreprise.

LES ACCORDS

LES ACCORDS ERASMUS

Pays	Ville	Nom/liensite web de l'établissement	Durée de mobilité	Possibilité de mobilité	Niveau de langue requis	Responsables enseignants
ALLEMAGNE	Berlin	TU Berlin	10 mois	2	Allemand: A2	Klaas DE RYCKE
	Munich	TU Munich	10 mois	2	Allemand: B1 Anglais: B1	Klaas DE RYCKE
	Darmstadt	TU Darmstadt	10 mois	2	Allemand: B1	Klaas DE RYCKE
	Mayence	HS Mainz	9 mois	2	Allemand: B1	Klaas DE RYCKE
AUTRICHE	Vienne	TU Wien	10 mois	2	Allemand: B2 Anglais: B2	Susanne STACHER
BELGIQUE	Anvers	Uni. Antwerpen	5/10 mois	1 ou 2	Néerlandais: B2 Anglais: B2	Nicolas PHAM
	Bruxelles	ULB	10 mois	2	Français	Klaas DE RYCKE
	Liège	Université de Liège	9 mois	1	Français	Nicolas PHAM
ESPAGNE	Barcelone	UPC - ETSAB	10 mois	2	Espagnol: B1	Nicolas Dorval Bory
	Madrid	UPM - ETSAM	10 mois	2	Espagnol: A1-A2	Nicolas Dorval Bory
	Valladolid	UVA	9 mois	2	Espagnol: B1	Nicolas Dorval Bory
ESTONIE	Tallinn ¹	Estonian Academic of Arts	9 mois	1	Estonien: B2 Anglais: B2	Susanne STACHER
GRECE	Athènes	NTUA	9 mois	2	Grec Anglais: B2	Susanne STACHER
ITALIE	Milan	Politecnico di Milano	9 mois	2	Italien : B1	Stephanie de Courtois
	Rome	Uni. Roma1 - La Sapienza	10 mois	5	Italien : B1 Anglais: B1	Gabriele PIERLUISI
	Rome	Uni. Roma3 - Roma Tre	10 mois	4	Italien : B1	Gabriele PIERLUISI
	Naples	UNINA	5 mois	2	Italien : B1 Anglais : B2	Gabriele PIERLUISI
	Palerme	UNIPA	10 mois	2	Italien : B1	Gabriele PIERLUISI
	Venise	IUAV	9 mois	2	Italien: B2	Gabriele PIERLUISI
PAYS-BAS	Delft	TU Delft	5 mois	1	Néerlandais: C1 Anglais: C1	Nicolas PHAM
PORTUGAL	Porto	Uni. do Porto	9 mois	2	Portugais: A2	Luc VILAN
ROUMANIE	Bucarest	UAUIM	10 mois	2	Romain Anglais: B1	Eliza CULEA
ROYAUME-UNI	Glasgow ²	Glasgow School of Arts	5 mois	2	Anglais: B2	Susanne STACHER
SLOVAQUIE	Bratislava	STUB	5/10 mois	1 ou 2	Anglais: B1	Eliza CULEA
TURQUIE	Istanbul	ITU	5 mois	2	Turc Anglais: B1	Luc VILAN
	Istanbul	Uni. Bilgi	5 mois	1	Turc Anglais: B2	Luc VILAN

13 pays

24 villes

53 mobilités

(1) sous réserve de réciprocité

(2) sous réserve de place disponible

LES ACCORDS

LES ACCORDS BILATERAUX

Pays	Ville	Nom/liens site web de l'établissement	Durée de mobilité	Possibilité de mobilité	Langue requise	Responsables enseignants
ARGENTINE	Buenos Aires	UBA - FADU	9 mois	5	Espagnol	Nicolas Dorval Bory
	Cordoba	UNC - FAUDI	9 mois	2	Espagnol	Nicolas Dorval Bory
BRESIL	Rio de Janeiro	UFRJ - FAU	10 mois	2	Portugais	Pierre ANTOINE
	Rio de Janeiro	PUC - RIO	10 mois	2	Portugais	Pierre ANTOINE
	Sao Paulo	UMP - Sao Paolo	6/9 mois	1	Portugais	Pierre ANTOINE
CANADA	Montréal	UdeM	9 mois	2	Français	Stephane BERTHIER
COLOMBIE	Bogota	UNAL - Bogota	10 mois	2	Espagnol	Raphaëlle Hondelatte
JAPON	Kyoto	KIT	9 mois	2	Anglais: TOEFL	David LECLERC
ISRAËL	Jerusalem	BEZALEL	9 mois	1	Anglais: TOEFL	Luc VILAN
LIBAN	Beyrouth	ALBA	10 mois	2	Français	Sophie BRONES
SUISSE	Genève	UNIGE - HEPIA	10 mois	2	Français	Nicolas PHAM
THAÏLANDE	Bangkok	Uni. Chulalongkorn	6 mois	6	Anglais: TOEFL	Susanne STACHER
MAROC	Casablanca	EAC	10 mois	2	Français	Luc VILAN
	Rabat	UIR	10 mois	2	Français	Luc VILAN
USA	Chicago (Illinois)	IIT	6 mois	2	Anglais: TOEFL	Susanne STACHER
	Houston (Texas)	Uni. Houston - GDH College	10 mois	2	Anglais: TOEFL	Susanne STACHER

11 pays

16 villes

37 mobilités

Double Master CAUP Shanghai – ENSA Versailles

Pays	Ville/Ecole	Site web	Durée de mobilité	Possibilité de mobilité	Langue requise	Responsable enseignant Ensav
CHINE	Shanghai	CAUP Tongji	10 mois	6	Chinois Anglais: TOEFL	Ingrid Taillandier

Total général : 96 places

1. Les étapes de la candidature

1. <u>Choix de mobilité</u>	<p>Pour vous aider à faire vos choix de mobilité, vous pouvez :</p> <ul style="list-style-type: none"> - assister à la réunion d'information du mois de novembre, - consulter le guide des échanges internationaux pour connaître les possibilités de mobilités, - vous renseigner sur les sites web des établissements partenaires, - consulter les rapports de mobilité d'étude des étudiants partis les années précédentes mis à votre disposition sur eforge par le service international.
2. <u>Inscription</u>	<p>Avant le vendredi 10 décembre 2021 et <u>sous réserve de l'obtention de toutes vos UE de 2ème année :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - formulaire de candidature à compléter et déposer sur eforge
3. <u>Confirmation de candidature</u>	<p>Avant le vendredi 14 janvier 2022</p> <p>Pour confirmer votre candidature, vous devez impérativement déposer sur eforge :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un portfolio avec curriculum vitae - une lettre de motivation signée (1 page), rédigée en anglais pour les destinations anglo-saxonnes.
4. <u>Entretien devant le jury</u>	<p>Du mercredi 2 au vendredi 4 février 2022 <u>sous réserve de ne pas avoir obtenu de note éliminatoire au P31:</u> entretien avec un jury dans la langue du pays choisi (cf p8) autour de 4 points :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. votre parcours présenté sous la forme d'un portfolio 2. vos motivations pour étudier dans l'établissement partenaire et votre engagement pour la mobilité 3. vos projets (notamment votre mémoire) en relation avec la destination choisie 4. vos compétences linguistiques par rapport au pays sélectionné lorsqu'il s'agit d'un prérequis (cf p.8)
<p>La note attribuée par le jury pour l'entretien vaudra la moitié de la note finale, composée pour l'autre moitié, aux 2/3 par l'ensemble des notes de 2ème année et pour 1/3 par la note du P31.</p>	

A NOTER :

votre portfolio (au format A4) devra :

- reprendre votre parcours depuis votre entrée à l'école ,
(travaux personnels ou en groupe en indiquant l'enseignant qui a encadré et noté vos travaux),
- être accompagné d'une lettre de motivation signée et d'un curriculum vitae faisant état notamment de vos stages et des informations en relation avec votre demande de mobilité.

Pour les travaux extérieurs à l'école, mention devra être faite du nom et des coordonnées de l'agence, du nom du maître de stage, du descriptif et de la localisation du ou des projets. **L'évaluation de votre candidature sera basée en grande partie sur votre portfolio, il ne doit donc pas être négligé.**

2. Les étapes après la sélection

5. <u>La nomination</u>	Mars 2022 <ul style="list-style-type: none">• l'ENSAV informe les écoles partenaires de la nomination des candidats retenus. L'étudiant recevra une copie du mail.• Une réunion d'information « départ mobilité » aura lieu après l'envoi des nominations avec remise du « Kit de mobilité » (cf p. 11).
6. <u>L'inscription dans l'établissement d'accueil</u>	Mai 2022 <ul style="list-style-type: none">• les établissements partenaires envoient aux étudiants sélectionnés les dossiers d'inscription par ailleurs téléchargeables sur leur site internet. Pour certaines destinations, une demande de logement peut accompagner le formulaire d'inscription.• les candidats retenus remplissent eux-mêmes les différents dossiers d'inscription dans les établissements partenaires.
7. <u>Les demandes d'aides à la mobilité</u>	Avant le vendredi 27 mai 2022 <p>Les formulaires de demande d'aides sont disponibles sur eforge. Toute demande d'aides/bourse à la mobilité doit être déposée sur eforge avant cette date.</p>
8. <u>Confirmation de mobilité</u>	Mi-juillet 2022 <ul style="list-style-type: none">• les candidatures sont définitivement confirmées après les résultats du jury de licence.

ATTENTION :

- Les étudiants sont tenus de se renseigner eux-mêmes sur les **dates limites d'inscription dans les établissements partenaires et de respecter ces dates.**
- Les étudiants devront obligatoirement avoir obtenu, à la session de juin 2022, **le diplôme d'études en architecture valant grade de licence** pour finaliser leur projet de mobilité d'étude à l'étranger.
- **En cas d'échec et de crédits manquants** à cette date, la demande de mobilité sera annulée.
- Aucune candidature ne sera prise en compte en dehors des dates indiquées ci-dessus.

• LA PREPARATION

1. Préparation de la langue requise pour partir en mobilité

⇒ Cours de langues à l'ENSAV:

- en 1^{ère} année: tous les étudiants suivent des cours d'anglais.
- en 2^{ème} et 3^{ème} année: vous pouvez préparer votre année à l'étranger en approfondissant les langues dispensées à l'école : l'anglais, l'espagnol, l'allemand et l'italien.
- en 3^{ème} année, le test TOEIC en anglais est obligatoire à l'ENSAV.

Pour les autres langues, il est possible de s'inscrire aux formations du Centre de ressources et Espaces Langues (CEREL) de l'Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines (UVSQ): (voir ci-dessous).

⇒ Lors de l'entretien devant le jury:

Destinations	Entretien devant le jury
Pays-Bas (Delft), Japon (Kyoto), Thaïlande (Bangkok), Royaume-Uni (Glasgow), Etats-Unis (Houston University et IIT de Chicago)	- en anglais - test TOEIC exigé
Allemagne (Berlin, Darmstadt, Mayence, Munich), Autriche (Vienne)	- en allemand (une bonne connaissance de l'allemand étant demandée par les universités d'accueil).
Espagne (Madrid, Barcelone, Valladolid), Argentine (Buenos Aires, Cordoba)	- en espagnol
Autres destinations	L'entretien dans la langue du pays, lorsque cela est possible, est recommandé (à défaut, en anglais ou français).

⇒ Autres modalités de formation en langues étrangères :

Pour les étudiants qui souhaitent passer un test pour avoir une certification internationale, vous pouvez vous adresser au CEREL (de l'UVSQ).

Sa mission est la formation, l'accompagnement en langues vivantes étrangères. Il est agréé pour vous faire passer les certifications suivantes :

TOEIC, TOEFL, BULATS, TFI Naturalisation.

Ses coordonnées sont les suivantes :

CEREL de Versailles, campus de l'UFR des Sciences

55 avenue de Paris - 78035 Versailles cedex

Responsable pédagogique: Claudine Pierre

(claudine.pierre@uvsq.fr)

Tél : +33 (0)1 39 25 42 51

⇒ TEST OLS dans le cadre Erasmus+ (pays EU et partenaires):

Depuis le 1^{er} janvier 2015, un test de niveau de langue, OLS (Online Linguistic Support), est obligatoire pour les étudiants souhaitant partir dans une destination de l'Union Européenne.

Des mauvais résultats à ce test n'empêchent pas les participants de prendre part au programme de mobilité, il sert juste à évaluer leur niveau de langue.

En revanche, ce test conditionne le versement de la bourse Erasmus +.

A l'issue du test, l'étudiant se verra proposer des cours de langue à distance afin d'améliorer son niveau.

Pour plus d'information sur le test OLS cf. lien suivant : <http://erasmusplusols.eu/fr/test-de-niveau/>

Déroulement du test OLS

• Quand?

2 tests sont à effectuer :

- le 1^{er}, au plus tard 15 jours avant le départ en mobilité.
- le 2nd, au retour de la mobilité pour mesurer l'acquisition des connaissances linguistiques.

• Comment?

Les étudiants recevront par mail un lien vers le site de <https://app.erasmusplusols.eu/> les invitant à effectuer le test de niveau de langue sur la plateforme d'OLS.

• Quelles sont les langues pratiquées ?

allemand, anglais, bulgare, croate, danois, espagnol, estonien, finnois, français, grec, hongrois, irlandais, italien, letton, lituanien, maltais, néerlandais, polonais, portugais, roumain, slovaque, slovène, suédois, tchèque.

ATTENTION: dès réception de votre TEST OLS par mail,

→ veuillez respecter les délais prescrits (un à deux mois) pour passer le test.

→ une fois connecté, vous êtes dans l'obligation de terminer le test jusqu'au bout sous peine de perdre votre licence OLS.

⇒ Réinscription à l'ENSA-V

Les étudiants en mobilité restent étudiants de l'ENSA-V. Par conséquent, ils doivent :

→ s'inscrire en M1 à l'école (au service scolarité) au mois de juillet avant leur départ.

⇒ Inscription dans l'établissement d'accueil

- **Mois de mars :** premier contact de l'établissement d'accueil après nomination.
L'étudiant reçoit par mail une copie de l'envoi de sa nomination auprès de l'établissement d'accueil. L'établissement d'accueil envoie en retour un mail de confirmation de la bonne réception de sa nomination et toutes les démarches d'inscription à l'étudiant.
- **Entre avril/mai :** Les candidats peuvent prendre connaissance du programme du cursus des établissements d'accueil en consultant leur site internet. Généralement, la période d'inscription aux établissements d'accueil comment à cette période également.

Les étudiants doivent s'inscrire en 1^{ère} année de Master en mobilité dans le cursus de l'établissement d'accueil (*sauf à IIT Chicago: niveau Bachelor*) en tenant compte du nombre de crédits ECTS à obtenir pour valider leur année.

C'est dans le Learning Agreement (Contrat d'étude cf p.13) que l'étudiant doit indiquer les enseignements (projets, cours, recherches, avec les crédits ECTS correspondants) qu'il compte suivre, après avis des coordinateurs de l'école partenaire.

Toute demande de report de semestre, de prolongation ou d'abandon de mobilité doit être adressée au service international de l'ENSAV et non directement à l'établissement partenaire.

ATTENTION: il revient aux étudiants de vérifier sur le site de l'établissement d'accueil ou en contactant les responsables de l'établissement :

- 1) les délais d'inscription fixés par l'établissement
- 2) les listes des cours et projets proposés
- 3) les documents à fournir et à faire signer.

⇒ **Frais de scolarité dans l'établissement d'accueil**

→ dans l'établissement d'accueil aucun droit d'inscription n'est demandé hormis une participation aux frais de scolarité en Argentine (FADU/UNC), au Brésil (Rio de Janeiro/PUC), au Royaume-Uni (Glasgow) et aux Etats-Unis (Chicago et Houston).

Toutefois, l'établissement d'accueil peut demander aux étudiants de prendre en charge les coûts d'assurance, d'adhésion à des syndicats d'étudiants et l'achat de matériels divers tels que photocopies, produits de laboratoires, etc. au même coût que ceux appliqués aux étudiants locaux.

2. Autres éléments à prévoir

⇒ **Visa / Passeport biométrique**

Un visa en cours de validité est obligatoire pour certaines destinations hors Europe.

Les étudiants sélectionnés pour partir en mobilité doivent obtenir, avant leur départ, un visa de 9 ou 10 mois. Les étudiants initient les démarches nécessaires à l'obtention du visa.

Il leur incombe de vérifier qu'ils sont en possession des documents nécessaires à cette mobilité.

Les étudiants candidats à Houston University et à l'IIT de Chicago doivent se renseigner très tôt pour l'obtention d'un visa pour les U.S.A (au minimum 4-5 mois avant le départ soit dès la publication des résultats des jurys internationaux) et disposer d'un passeport biométrique.

ATTENTION: les étudiants qui ne sont pas de nationalité française doivent veiller :

- à prévoir bien avant un rendez-vous à la Préfecture pour le renouvellement de leur carte de séjour avant départ (demander une 'attestation de mobilité' au Service International si besoin),
- à prendre en compte des délais d'obtention de visa parfois plus longs.

⇒ Logement

Avant votre départ, il est recommandé de prendre contact avec les étudiants encore sur place à l'étranger pour obtenir des renseignements sur les possibilités de logement et éventuellement reprendre une location (cf liste aux dernières pages du Guide). Pensez à donner au Service International les coordonnées du logement que vous allez quitter pour un an ; il peut rendre service à un étudiant venant en Erasmus à l'Ecole. Vous pourrez ainsi l'occuper de nouveau à votre retour.

• REUNION D'INFORMATION AVANT DEPART

1. Réunion et remise du KIT de mobilité ENSAV

⇒ Réunion avant mobilité

En mars 2022, se tiendra la réunion d'information préparant la mobilité d'étude 2022-2023.

Tous les étudiants sélectionnés pour partir en mobilité sont tenus d'assister à cette réunion leur permettant d'obtenir les informations sur :

- les ECTS à valider et le mémoire (M1)
- les obligations Erasmus+ : Test OLS & Rapport du participant
- les aides financières à la mobilité
- le Rapport d'étude au retour de mobilité
- le calendrier des démarches à effectuer tout au long de la mobilité d'étude

⇒ Remise du Kit de mobilité: les documents contractuels

Lors de cette réunion, un **Kit de mobilité** sera remis à chaque étudiant. Ce Kit comprend :

- 1) le règlement des échanges internationaux de l'ENSAV
- 2) une check-list des démarches à effectuer (avant, pendant et après la mobilité)
- 3) le Contrat d'étude ou Learning agreement (cf p13)
- 4) l'attestation d'arrivée et de départ
- 5) les informations sur l'inscription à Ariane.fr (site du Ministère des Affaires étrangères)
- 6) une trame du Rapport d'étude à rédiger et à transmettre au service international au retour de mobilité

ATTENTION : l'étudiant est tenu de garder ce Kit tout au long de son séjour pour le suivi et le bon déroulement de sa mobilité.

2. Dépôt de dossiers de mobilité avant départ sur e-forge

⇒ 2 dossiers obligatoires sont et à déposer sur le site de e-forge prévu pour cet effet :

- 1) Le **Kit de mobilité** comprenant tous les documents à signer et votre attestation d'assurance,
- 2) Le ou les **formulaire(s) de demande d'aide(s)/bourse de mobilité** (ne pas oublier toutes les pièces justificatives indiquées sur chaque formulaire, ni le RIB).

ATTENTION : tout document manquant et non-signé dans un dossier sera non-traité (Kit de mobilité) et entraînera la nullité de la demande (aide(s)/bourse).

MOBILITÉ D'ETUDE : PENDANT LA MOBILITE

• LE CONTRAT D'ETUDE : LEARNING AGREEMENT

Trois parties sont à remplir obligatoirement dans le contrat d'étude et à signer par l'étudiant et les coordinateurs des deux établissements:

- 1^{ère} partie "Avant la mobilité" (**mois d'avril/mai**) :

lister les cours que vous souhaiteriez suivre dans l'établissement d'accueil :

la section "Avant la mobilité" doit être complétée avant votre départ et signée par les 3 parties (étudiant, coordinateurs ENSA Versailles et partenaire).

- 2^{ème} partie "Pendant la mobilité" (**mois d'octobre – mois de février**) :

les sections "Pendant la mobilité" – 1^{er} semestre et "Pendant la mobilité" – 2^{ème} semestre doivent être complétées et renvoyées par mail au Service International chaque début de semestre pour validation au plus tard 2 semaines après votre inscription sur place.

- 3^{ème} partie "Après la mobilité" (**avant votre retour**) :

sur la section "Après la mobilité", avant votre retour, lister tous les cours + ECTS acquis durant votre mobilité, faire signer cette partie par l'établissement d'accueil et la transmettre au service international de l'ENSA Versailles. Ce document sera considéré comme un relevé de notes temporaire en attendant le « Transcript of Records » (relevé de notes) délivré par l'établissement d'accueil.

RAPPEL : le Learning Agreement/Contrat d'étude peut être téléchargeable sur le site de l'ENSA Versailles, rubrique 'International' (boîte à téléchargement).

- **LES ECTS**

Le terme ECTS, **European Credits Transfer System**, signifie : **système européen de transfert et de cumul de crédits**. Les crédits ECTS facilitent la mobilité nationale ou internationale des étudiants. Ils permettent aux étudiants Erasmus ou en échange conventionné de s'inscrire dans le cursus de l'établissement d'accueil (temps encadré + travail personnel).

RAPPEL :

- une année de cursus vaut **60 ECTS** soit **1440 heures travaillées** (720 encadrées + 720 heures de travail personnel).
- 1 ECTS vaut **24 heures encadrées et de travail personnel**.

⇒ **A l'ENSAV en Master1**

L'étudiant s'inscrit à hauteur de **60 ECTS**.

U.E.	Nombre d'ECTS	heures ECTS	heures encadrées	Total ECTS
2 projets - P45	16 ECTS x 2 semestres	384	112	32 ECTS
Cours C1-C2	4 ECTS x 2 semestres	48/cours	32/cours	8 ECTS
Initiation à la recherche	10 ECTS au 1 ^{er} semestre	240	72	10 ECTS
Mémoire Recherche Documentaire	10 ECTS au 2 nd semestre	240	80	10 ECTS
				60 ECTS

⇒ **Dans l'établissement d'accueil durant la mobilité d'étude**

L'étudiant s'inscrit à hauteur de **48 ECTS MINIMUM** pour une année, sachant que l'ENSA-V contrôle la validation de **12 ECTS**. Pour les mobilités d'un semestre, il est nécessaire d'obtenir **28 ECTS MINIMUM**.

Disciplines à s'inscrire durant votre mobilité :	mobilité 1 semestre	mobilité 2 semestres
1 projet / semestre	28 ECTS minimum	48 ECTS minimum
3 ou 4 enseignements		
dont 1 alimente une Recherche documentaire (M1) suivie par un enseignant de l'établissement d'accueil et /ou par un enseignant de l'ENSAV (cf page 'le mémoire du master à l'étranger')		

Hors Union Européenne, les crédits attribués ne sont pas des ECTS mais le temps encadré de l'enseignement et du travail personnel permettent de construire l'équivalence des crédits.

⇒ **Commission des équivalences à l'ENSA-V**

Au mois de septembre, la commission des équivalences valide par équivalence les résultats obtenus dans l'école d'accueil.

En octobre, suite à la présentation par les étudiants des travaux effectués en mobilité, la commission des équivalences crédite 2 ECTS (pour le rapport d'études et la présentation des travaux).

Les validations		1 semestre	2 semestres
La commission des équivalences	enregistre l'attestation des résultats obtenus dans l'école d'accueil	28 ECTS	48 ECTS
Mémoire	est validé	à l'ENSAV au 2 nd semestre	10 ECTS
Le Rapport d'étude de mobilité	à rendre obligatoirement dès le retour de mobilité	1 ECTS	1 ECTS
La présentation orale des travaux sous forme d'exposition	est validée par l'enseignant en charge de la destination	1 ECTS	1 ECTS
		30 ECTS	60 ECTS

• MEMOIRE A L'ETRANGER

⇒ **Le Mémoire (M1) à l'ENSA-V se déroule de la manière suivante :**

- 1^{er} semestre : recherche documentaire
- 2nd semestre : réalisation du mémoire et soutenance

Objectifs :

L'étudiant en 1^{ère} année de master qui part à l'étranger élabore une recherche documentaire sur une question, un objet d'étude puisé dans le pays d'accueil.

La recherche documentaire constitue la première étape du mémoire de master qui sera finalisé à l'école, en juin, au retour de l'étudiant.

Selon ces modalités, la recherche documentaire à l'étranger a pour objectif de permettre à l'étudiant d'ancrer son master dans une dimension internationale et d'enrichir les fonds documentaires de l'école et du laboratoire qu'elle abrite.

⇒ **Le M1 à l'étranger :**

Encadrement :

L'étudiant doit **avant son départ à l'étranger** avoir un tuteur de mémoire, parmi les enseignants de l'ENSAV, qui le suivra à distance.

1^{er} semestre à l'étranger :

Selon le cursus dispensé dans l'établissement d'accueil, l'étudiant s'inscrit à des cours (ou des ateliers/laboratoires) en phase avec le domaine de connaissance dans lequel il compte développer sa recherche. Ses choix doivent recevoir l'approbation de son tuteur. Les inscriptions cumulées équivalent à 10 ECTS.

Dans le cas où les 10 ECTS n'auraient pas été complètement validés à l'étranger, la commission des équivalences se réserve la possibilité d'indiquer des enseignements complémentaires à suivre par l'étudiant à l'ENSA-V à son retour.

2^{ème} semestre à l'étranger :

L'étudiant démarre sa recherche documentaire (UEM1). Les contacts noués sur place dans le cadre des enseignements suivis lui ont permis de préciser un objet d'étude et de trouver des documents utiles à la recherche. L'étudiant rend compte régulièrement de l'avancement de sa recherche à son tuteur. In fine, il lui transmet son sujet et plan de Mémoire pour validation selon le calendrier du groupe de mémoire auquel il est rattaché à l'ENSAV.

Travaux demandés : tout document doit mentionner ses sources.

Le rapport de recherche doit être introduit par une problématique et par conséquent présenter la recherche documentaire de façon raisonnée. Les documents de référence doivent être rassemblés sous forme d'annexes et répondre à une qualité de reproduction pour être lus et analysés dans de bonnes conditions. Outre ces exigences à minima, les travaux demandés sont définis par le tuteur de l'étudiant.

MOBILITÉ D'ÉTUDE : AU RETOUR DE MOBILITÉ

- VALIDATION DES UE

1. Validation du M1

En juin au retour de mobilité : les étudiants remettent au service de la pédagogie leur sujet et plan de Mémoire après validation du directeur de Mémoire et, si nécessaire début septembre, des documents complémentaires.

2. Validations des ECTS obtenus durant la mobilité

En septembre : les résultats des enseignements suivis durant la mobilité à l'étranger sont envoyés par les établissements d'accueil. Il est fortement conseillé à l'étudiant de **conserver toute copie des résultats ou document attestant des notes obtenues et de remplir la dernière page du Learning Agreement « Après mobilité »** avec signature et tampon de l'établissement d'accueil.

ATTENTION : sans relevé de notes au retour de mobilité, la validation du M1 par équivalence ne pourra être effectuée par le service international, bloquant l'inscription en M2 sur Taïga.

- REMISE D'UN RAPPORT D'ETUDES

Un rapport d'étude sur l'année passée à l'étranger est à remettre au service international à la fin de la mobilité (juin/juillet). Il contribue à la constitution d'une « banque de données » sur les mobilités internationales de l'école et permet de renseigner utilement les candidats pour l'année suivante.

La transmission de ce rapport conditionne l'obtention des ECTS à valider lors de la présentation des travaux.

Le rapport spécifique Erasmus+ : "Rapport du participant" (questionnaire en ligne)

Dans le cadre des mobilités Erasmus+, un rapport spécifique appelé "rapport du participant" sous forme de questionnaire en ligne est également à remplir par les étudiants ayant bénéficié d'une bourse Erasmus+. Il est adressé par l'agence Erasmus par mail environ 15 jours après votre retour en France.

ATTENTION : ce questionnaire est obligatoire pour la vérification de votre assiduité durant votre séjour d'étude et pour l'obtention du 2ème versement de votre bourse Erasmus+.

- PRESENTATION DES TRAVAUX

Fin octobre : les étudiants présentent devant l'enseignant responsable de la destination, leurs travaux effectués à l'étranger sous forme de panneaux affichables (3 ou 4 au format A2), donnant lieu à une exposition au sein de l'école. La date de cette présentation est fixée par le service international en fonction des disponibilités des enseignants référents.

ATTENTION: toute absence lors de cette présentation doit être justifiée auprès de l'enseignant référent et du service International. L'étudiant(e) se chargera de contacter l'enseignant(e) référent(e) pour convenir avec lui/elle d'une autre date de présentation.

LE DOUBLE MASTER TONGJI-VERSAILLES

Sur la base d'un partenariat entre l'ENSA-V et le CAUP (College of Architecture & Urban Planning) de l'Université de Tongji à Shanghai, le double cursus permet, après 2 années d'études et la soutenance avec succès d'un master thesis et d'un PFE, la délivrance d'un double diplôme valant grade de master en France (architecture) et en Chine (Urban planning and design).

1. Conditions d'inscription

- être titulaire du diplôme d'études en architecture (DEEA) valant grade de licence ou en cours d'obtention,
- justifier du niveau B2 de maîtrise de la langue anglaise conformément au cadre européen de référence pour les langues.

2. Modalités d'inscription

<ul style="list-style-type: none">▪ avant le 10 décembre 2021 :	dépôt du formulaire de candidature auprès du service international.
<ul style="list-style-type: none">▪ avant le 14 janvier 2022 :	confirmation de votre candidature au service international par le dépôt d'un portfolio avec curriculum vitae et d'une lettre de motivation en anglais signée (1 page).
<ul style="list-style-type: none">▪ Du 2 au 4 février 2022 :	Sous réserve de ne pas avoir obtenu de note éliminatoire au P31 , entretien avec un jury prenant en compte : <ul style="list-style-type: none">▪ les résultats obtenus durant les années précédentes et notamment ceux des projets des deux derniers semestres▪ les motivations de l'étudiant(e) pour cette formation (connaissances linguistiques en chinois ou stages)▪ les connaissances linguistiques certifiées en anglais (750 au test TOEIC)▪ A l'issue des entretiens, une liste complémentaire pourra être établie.

3. Inscription administrative et paiement des droits d'inscription

L'inscription administrative ainsi que le paiement des droits d'inscription s'effectuent à l'ENSAV.

4. Organisation des études

La double formation, limitée à **12 étudiants** (6 de l'ENSAV et 6 de Tongji, est dispensée en **langue anglaise** tout en réservant une place à l'apprentissage des langues du pays d'accueil : **le français et le chinois**.

La formation se déroule sur **5 semestres** :

année 1 à l'ENSA-V	les étudiants suivent le cursus de formation initiale sur les semestres 7 et 8
un stage de 2 mois à temps plein en milieu professionnel est obligatoire	
année 2 au CAUP de l'Université de Tongji	à travers l'offre de formation sur le semestre 9, les étudiants suivent un projet design ou urbanism ainsi qu'un ensemble de cours couvrant les 30 ECTS nécessaires puis passent leur Master Thesis.
année 3 - 1 ^{er} semestre	PFE à l'ENSA-V ou éventuellement à distance.

Avant l'inscription pédagogique à l'UE PFE, les étudiants doivent remettre au service de la pédagogie un dossier des travaux effectués ainsi que le rapport de stage. Une présentation des travaux est organisée afin de valider le semestre 9.

Si un étudiant ne valide pas les UE nécessaires à l'inscription à l'UE PFE, il réintègre automatiquement sa formation d'origine.

5. Bourse

Une aide à la mobilité de **500€** est versée aux étudiants de l'ENSAV en master II à Shanghai dans le cadre du double master franco-chinois.

MOBILITÉ DE PROJET : P45 A L'ÉTRANGER

- Les projets 4ème/5ème année à l'étranger proposés en 2020-2021 :

Pays	Ville/Ecole	Responsables Ensav
ITALIE	Vincenza	Djamel KLOUCHE
PAYS-BAS	Amsterdam	Nicolas PHAM
ESPAGNE	Majorque	Emeric LAMBERT
BELGIQUE	Bruxelles	Dries RODET
ITALIE	Venise	Pierre ANTOINE
GRECE	Athènes	Raphaëlle HONDELATTE
JAPON	Tokyo	David LECLERC
SENEGAL	Dakar	Guillaume RAMILLIEN
BOLIVIE	La Paz	Susanne STACHER
ITALIE	Les Apennins	Roberta BORGHI

⇒ L'inscription a lieu :

- **dès le mois de juillet** pour les P45 du 1er semestre,
 - **en novembre** pour les P45 du 2ème semestre,
- auprès du service de la pédagogie et de l'enseignant responsable du P45 demandé.
Un **book et une lettre de motivation par destination** sont demandés.
Pour certains P45, l'inscription peut être suivie d'un entretien avec l'enseignant responsable.

⇒ Les aides financières pour les P45 internationaux :

Pour participer au financement du voyage, une aide de l'ENSA-V est attribuée en fonction de la destination.

En 2021, elle varie entre **180€** (en Europe) et **500€** pour les pays plus lointains (Japon, Brésil, Etats-Unis).

Cette aide est susceptible de varier chaque année.

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, l'étudiant doit fournir tous les justificatifs de déplacement (billets d'avions, cartes d'embarquement,...).

ATTENTION : le montant total de l'aide pour l'ensemble du cursus ne peut dépasser 500€. Dès lors, un étudiant qui a déjà bénéficié du montant maximal pour un P45 ne pourra plus prétendre à une aide pour un 2nd P45.

ATTENTION :

Il incombe à l'étudiant :

1. de vérifier la validité de son passeport, **surtout pour les étudiants de nationalité étrangère,**
2. de procéder à la demande de visa dès son admission au groupe P45,
3. de se renseigner sur la situation géopolitique de la destination,
4. de se munir d'une attestation d'assurance (remboursement de billet, maladie/accident, rapatriement),
5. il est vivement recommandé de souscrire une assurance annulation pour son billet d'avion.

MOBILITÉ DE STAGE EN MASTER 1

En 5ème année, les étudiants peuvent effectuer leur **stage pratique obligatoire** à l'étranger.

Le lieu est à l'initiative des étudiants.

Les étudiants en échange peuvent effectuer ce stage à la suite de leur année d'études à l'étranger dans le pays d'accueil.

• Bourse de stage ERASMUS+

Dans le cadre du programme Erasmus+, une bourse de stage peut être accordée à un étudiant de Master qui effectuera son stage de formation pratique en Europe.

L'allocation mensuelle versée en 2020-2021 varie entre 350 € et 450 € par mois pour un stage de 2 mois minimum.

ATTENTION : Dans la mesure où il existe dans l'UE une gratification du stage à hauteur d'au moins 30% du SMIC, la bourse de stage s'adresse prioritairement aux stages non-rémunérés.

⇒ Les obligations des stagiaires dans le cadre du programme Erasmus+ sont notamment :

- Signature de la Convention de stage par les trois parties (étudiant, Ecole et entreprise)
- Signature du Contrat de mobilité Erasmus+
- Test OLS
- Réponse au Rapport du participant (questionnaire transmis par l'Agence Erasmus) à la fin du stage.

AIDES FINANCIERES A LA MOBILITE

Les aides versées aux étudiants sélectionnés pour partir en mobilité dans le cadre d'une convention, varient selon le cadre de l'échange et la destination.

Les montants indiqués dans les tableaux ci-dessous sont donnés à titre indicatif et concernent l'année universitaire 2020/2021. D'une année à l'autre, le montant des aides peut varier et certaines aides doivent être confirmées chaque année.

Tout étudiant (boursier et non-boursier) désirant bénéficier d'une aide/bourse à la mobilité doit :

- retirer et remplir un **formulaire de demande aide/bourse** auprès du service International
- déposer son **dossier de complet** incluant son RIB sur eforge **avant le 27 mai 2022**.

• AIDES ATTRIBUEES PAR LE MINISTERE A LA CULTURE (MC)

1. Bourse à la mobilité internationale du MC

Attribution	uniquement aux boursiers.
Montant attribué en 2021/2022	400 €/mois limité à 6 mois pour une mobilité d'un an, 4 mois pour une mobilité d'un semestre.
Condition	être boursier/ère
Cumul	cumulable avec toute autre bourse ou aide

2. Aide d'urgence du MC

Attribution	peut être attribuée aux étudiants non boursiers
Montant attribué en 2021/2022	152 €/mois limité à 6 mois pour une mobilité d'un an, 4 mois pour une mobilité d'un semestre.
Conditions	- justifier de difficultés personnelles et/ou financières (faibles revenus,..), - coût élevé de la vie de la destination.
Cumul	- cumulable avec toute autre bourse ou aide (sauf celle attribuée aux boursiers) - ne peut être obtenue qu'une seule fois durant le cursus, quelle que soit la forme ou la durée du séjour précédemment financé.

- [AIDE ATTRIBUEE PAR LA REGION ILE DE FRANCE](#)

AMIE : Aide à la mobilité internationale étudiante d'IDF

Attribution	- sur critère social déterminé par le quotient familial et calculé sur la base de l'avis d'imposition 2020. - le quotient familial doit être inférieur ou égal à 19 190 €
Montant attribué en 2021/2022	minimum 250€ par mois, en fonction de l'enveloppe budgétaire octroyée par la région Ile-de-France à l'école, limité à 2 ou 4 mois en fonction de la durée de la mobilité.
Conditions	- situation financière de l'étudiant, - ne pas bénéficier du soutien financier d'autres collectivités, - coût de la vie de la destination.
Cumul	- cumulable avec d'autres aides institutionnelles mais non cumulable avec une autre aide régionale.

Autres aides dans les régions

Les étudiants habitant ou relevant d'une autre région peuvent prendre contact avec leur Conseil régional ou leur ville pour faire une demande d'aide à la mobilité internationale. Ces aides ne sont pas cumulables avec l'AMIE.

- [AIDE ATTRIBUEE PAR L'UE - DANS LE CADRE D'ERASMUS+](#)

Bourse Erasmus+

Cette aide octroyée par l'Union Européenne est attribuée **uniquement aux étudiants en mobilité Erasmus+** dans les destinations suivantes : Anvers, Athènes, Barcelone, Berlin, Bratislava, Bruxelles, Bucarest, Darmstadt, Delft, Istanbul, Glasgow, Liège, Madrid, Mayence, Milan, Munich, Palerme, Porto, Rome, Tallinn, Valladolid, Venise, Vienne. La Commission Européenne classe ces destinations par "groupes" en tenant compte du **coût de la vie** dans les différents pays du programme.

Groupes	Pays de destination	Bourses Erasmus à l'ENSAV (2020-2021)
Groupe 1 (Coût de vie élevé)	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Royaume Uni, Suède,	305€/mois
Groupe 2 (Coût de vie moyen)	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	255€/mois
Groupe 3 (Coût de vie faible)	Ancienne République yougoslave de Macédoine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque,	205€/mois

⇒ Conditions :

Le paiement de la Bourse Erasmus est versé en 2 fois :

1. **novembre** : acompte de 80 % du montant à réception de :
 - l'attestation d'arrivée de l'étudiant
 - son learning agreement complété et signé
2. **octobre de l'année suivante** : solde de 20% du montant à réception :
 - de l'attestation de départ,
 - de son 2ème test OLS validé,
 - de son Rapport du Participant en ligne
 - et en fonction de la validation du Rapport Final Erasmus+ par l'école.

RAPPEL :

Toutes ces aides doivent faire l'objet d'une demande par formulaire.

Elles sont versées directement sur le compte bancaire de l'étudiant qui doit fournir **un dossier complet avant son départ.**

ATTENTION: la décision de versement de ces aides étant une décision unique pour l'ensemble des étudiants concernés, tout dossier incomplet d'un étudiant peut retarder l'ensemble des versements aux étudiants bénéficiaires.

CONTACTS DES ETABLISSEMENTS PARTENAIRES

PAYS	VILLE (Etablissement Partenaire)	Contact / coordinateurs (mobilité d'étude)
ALLEMAGNE	Berlin (TU Berlin)	Béatrice VINCI: exchange.programmes@tu-berlin.de
ALLEMAGNE	Munich (TU Munich)	Stephaine Bossert: bossert@zv.tum.de
ALLEMAGNE	Darmstadt (TU Darmstadt)	Tanja TORRES ALBERICH: torres@pvw.tu-darmstadt.de
ALLEMAGNE	Mayence (HS Mainz)	Erich Weiler: erich.weiler@hs-mainz.de
ARGENTINE	Buenos Aires (FADU-UBA)	estudiantesincoming@fadu.uba.ar
ARGENTINE	Cordoba (FADU-UNC)	incoming@internacionales.unc.edu.ar
AUTRICHE	Vienne (TU Wien)	Xaver WOLSKI: exchangein@tuwien.ac.at
BELGIQUE	Anvers (Uni. Antwerp)	Nele SIMONS: nele.simons@uantwerpen.be
BELGIQUE	Bruxelles (ULB)	Zohra CHENTOUF: zohra.chentouf@ulb.be / intarchi@ulb.be
BELGIQUE	Liège (Uni. de Liège)	Patricia PETIT: international@uliege.be
BRESIL	Rio de Janeiro (UFRJ-FAU)	Eliane Magalhães da Silva: intercambio@fau.ufrj.br
BRESIL	Rio de Janeiro (PUC de Rio)	Linda Cristina Sousa: incoming@puc-rio.br
BRESIL	Sao Paulo (Mackenzie)	Arlete FONSECA: incoming@mackenzie.br
CANADA	Montréal (UdeM)	Nadia Lefebvre-Beausejour: nadia.lefebvre-beausejour@umontreal.ca
CHINE	Shanghai/Tongji (CAUP)	-
COLOMBIE	Bogota (Uni.Nacional de Columbia)	Antonio FRUCCIO: ori_bog@unal.edu.co
ESPAGNE	Barcelone (UPC-ETSAB)	Natalia FORCADA: relint.etsab@upc.edu
ESPAGNE	Madrid (UPM-ETSAM)	intercambio.arquitectura@upm.es
ESPAGNE	Valladolid (UVA)	Raquel CHICO: raquel.chico@uva.es ; incoming@uva.es
ESTONIE	Tallinn (EAA) ²	Marilyn RIISIMAE: marilyn.riisimae@artun.ee
GRECE	Athènes (NTUA)	VAROUCHAKI Eleftheria: elefthv@central.ntua.gr
ITALIE	Milan (Politecnico. Di Milano)	Benedetta Giraldi: exchange-mantova@polimi.it
ITALIE	Rome (La Sapienza)	Daniela Astolfi: erasmusincoming@uniroma1.it
ITALIE	Naples	Luigia Mondo : international@unina.it
ITALIE	Rome (Roma 3)	Prof. Lucia Nucci: lucia.nucci@uniroma3.it
ITALIE	Palerme (UNIPA)	Richard Orthofer: richard.orthofer@unipa.it
ITALIE	Venise (IUAV)	Paola De Rossi: mobilita.studenti@iuav .
JAPON	Kyoto (KIT)	ses@jim.kit.ac.jp
LIBAN	Beyrouth (ALBA)	équipe ALBA

PAYS	VILLE (Etablissement Partenaire)	Contact/coordonateurs (mobilité d'étude)
ISRAEL	Jerusalem (Bezalel)	Rachel Balanson : exchange.program@bezalel.ac.il
MAROC	Casablanca (EAC)	Abderrafi Lahbabi : contact@ecolearchicasa.com
MAROC	Rabat (Uni.Internationale de Rabat)	Ilenia Sutto: ilenia.sutto@uir.ac.ma
PAYS-BAS	Delft (TU Delft)	Anke Hacquebord, Doesjka de Jong, Eveline Vogels: internationaloffice-bk@tudelft.nl
PORTUGAL	Porto (Uni. Do Porto)	Barbara Costa: international@reit.up.pt
ROUMANIE	Bucarest (Ion Mincu)	Nora Iliescu: nora_maria_i@yahoo.com
ROYAUME-UNI	Glasgow (GSA) ¹	Claire Carmichael Chidgey: C.Chidgey@gsa.ac.uk
SLOVAQUIE	Bratislava (STUBA)	Marta Kalodajova: kalocajova@fa.stuba.sk
SUISSE	Genève (HEPIA)	Lucile Candaux : ri.master@hes-so.ch ;
THAILANDE	Bangkok (Uni. Chulalongkorn)	office@cuinda.com ;
TURQUIE	Istanbul (ITU)	Sebla Kağnıcı: erasmus@itu.edu.tr
TURQUIE	Istanbul (BILGI)	Gözde Topraktepe: erasmus@bilgi.edu.tr
USA	Chicago (IIT)	Tyla Hardy: thardy4@iit.edu

NOMS DES ETUDIANTS SORTANTS (2017-2021)

Destinations	Noms (2017-2018)	Noms (2018-2019)	Noms (2019-2020)	Noms (2020-2021)
Allemagne (Berlin)	GRIFFON Théo	GOIX Clémence		Ballouhey Valentine
	THIOLLIER Félix	PARONNEAU Nicolas		Henri Nigel
Allemagne (Darmstadt)				
Allemagne (Mayence)				
Allemagne (Munich)	DAUSSY Louise	DUPLANTIER Maïlys		Lafaye Antoine
	LOUDON Marie	ONIFADE Malcolm		Lefebvre Théophane
Autriche (Vienne)	DE COURTIVRON Ambroise	TOUATI Alexandre	CATTEAU Tom	Besançon Paul
	TREZIERES Robin			Duché Victoria
Belgique (Bruxelles)	BROCHIN Antoine	CAILLE Nathan	MENU Hélène	Barre Pauline
	MOLET Matthieu	HAUDRECHY Marie		
Belgique (Liège)				Leclerc Cyrielle
Belgique (Anvers)				Lerouge Thibault
Brésil (Rio de Janeiro/ FAU)	FLAMBARD Julie	IRION Léa	ROUX Alex	
	PAVOT Justine		LE GAC Camille	
Brésil (Rio de Janeiro/PUC)	GONCALVES M. Jessica	DELANGE Louise	GUEDES Géromine	
	MOTTAIS Gaëlle	DENAT Clémence	SOUBRANE Juliette	
Brésil - Sao-Paulo	DENIELE Léa	CARLES Charlotte		
Canada (Montréal)	DEBEST Nicolas	PERNOT Félix	AZIZI Léa	
	GREC Estelle	RENAUD Marion	PAULUS Charlotte	
Chine (Tongji)	DESJARDIN Leonard	GOURDIN Pauline	Marion Valée	
	Khedraouel Youssef	GRAND Mathilde	Rachel Rouzaud	
	Meneghetti Ambre	HENTTU Emilie	Clarisse Protat	
	Plaquet Pierre	LESPESTEUR Laura	Anatole Poirier	
	Jastrzebski Eva	CUSSON Annabelle	Gwendoline Charreau	
	Roux Alice			
Espagne (Barcelone)	FAKHRY Jeffrey	BOISSIERES Joris	TOE Lawan-Kila	Deygout Claire
		PULL Marie-Charlotte		
Espagne (Madrid)	CHARRON Chloé	LAHRICHI Dounia	ESCAPIL INCHAUSPE Telmo	Gomez-Fernandez
	GUILLOT Margaux	MERQUIOL Valentin		Mahoux Vanessa
Espagne (Valladolid)	FAGGION Alix			Pavie Séverine
				Sanchez Darlaine- Estelle
Estonie (Tallinn)		CAMUS Gabriel		
Etats-Unis (Houston)	CHEYSSON Camille	PEPIN Théodore	GHRAICHE Pamela	
Etats-Unis (IIT Chicago)				Chapus Clara
				Husson caroline
Grèce (Athènes)	SAMAMA Pauline	GEMBOLYS Manon	ALETCHEREDJI Raji	Formery Alice
	MOREAU François			Pigeon Oriane
Italie (Milan)	BOUCHU Eleonore	FLOTTES Roxane	HUYNH Jimmy	Cordier Anne-Claire
	MARGUERIE Alexandre	MACHARD Adélaïde	LADJ Léa	Pepino Valentino

Destinations	Noms (2017-2018)	Noms (2018-2019)	Noms (2019-2020)	Noms (2020-2021)
Italie (Palerme)		MAHOUX Charles-Louis	MANNEHEUT Flora	Tardy Astrid
		JACTAT Eléonore		
Italie (Rome)	BION Benjamin	DUCHEZ Eugénie	JACQUET Coline	Angulo Valdivieso Jasmine
	DEBENE Dominique	JUTTEAU Thomas	CHAGNAUD Louise	Cayrel Eloise
	VERHAEGHE Vincent	PALLOTTA Daent	COLLAS Juliette	Cognet Camille
	WINDECK Aude	GOETSCH Caroline	SOLERE Guilhem	Dartois Sophie
	MOHAMED Y. Farouk			
Italie (Roma3)	COLOMBEL Wilfried	BENCHEKROUN Zineb	LE GAL Claire	Chandeysson Léa
	GONCALVES Céline	PICARD Victoire	BRIEN Margot	Messina Amélie
				Renvoyé Julie
Italie (Venise)	DOS SANTOS V. Jennyfer	CALVIAC Alix	JORET Marie	De Froissard de Broissia Camille
	MORIN Alice	SAINT AMAND Raphaël Julien	TRACA Baptiste	Rabehi--Penninck Hugo
Japon (Kyoto)	LE BERRE Quentin	MAI Viet-Anh	ALFONSI Cédric	
	PELISSIER Clément	MONRREJEAU Chloé	CLOUSIER Paul	
Maroc (Rabat)			COSSARD Florian SCHREINER Louis	Vilela André
Liban (Beyrouth)			BLONDEAU Agathe	Osman Juliette
			Santa-Cruz Christian	Mathis Porte
Pays-Bas (Delft)	POLIN Marine	MADEC Elodie	SIMON-THOMAS Eva	
Portugal (Lisbonne)	LOMBARD LATUNE Coline	BREVET Laura		
	MOULIS Charlotte			
Portugal (Porto)	DOMENGER Raphaël	GATTO Marielle	DIEHL Léo	
		LOREN DE MOURA Mélanie	DROUIN Jordan	
Roumanie (Bucarest)	LANCHES Geoffroy	MOREAU Romane	DUCLOS Anouk	Masbernard Laure d'Armau de Bernede Mathias
Royaume-Uni (Glasgow)	TA TRUNG Hieu	LIOTIER Victoria	BONNEFONT Vianney	
Slovaquie (STUBA)				Poivet Emmanuelle
				Franco Paola
Suisse (Genève)	MORICEAU Pierre	BLONDE LLORENS Clara	MABIRE Pierre-Loui	Lourdeaux Thomas
	TURCQ Hannah	KOCHALSKI Antoine	MARTINEZ Nathan	Vincent Samy
Thaïlande (Bangkok)	CAMBRE Luna	GODARD Armand	RINGUENET Alexis	
	LEDUC Tristan	KHODRI Ayoub	BARDON Tristan	
	MACARRY Thaïs	LANGLOIS Inès	BIANCIOOTTO Théophile	
	PAGEAU Léa	UDA Lucile	COLOMBERO Faustine	
	JACQUENS Stephen	RALAINARIVO RAVINSON Larry	BARRAT Etienne	
	LEMAITRE Laëtitia		KERMAIDIC Cécile	
Turquie (Bilgi Istanbul)	PAULET Grégoire		MORELLE François	
Turquie (ITU Istanbul)	Rodrigues Noémie	RICHARD Emma		Atay Zennuré
	Zoubair Amal	LEBLOND Augustin		Baba-Hamed Sonia

De février à février

Destinations	Noms (2017-2018)	Noms (2018-2019)	Noms (2019-2020)	Noms (2020-2021)
Argentine (Buenos-Aires)	Avril Marie-Océane Duchêne Elise Chillet Naomi	ARTAGNAN Alexia COLLARD-FITTE DE SOUCY Mahaut R'KIEK Mervat AMIEL Valentin PIGEARD Quentin	BASNIER Gaspard HERMAN Robin PALAIS Cyril SARACCO Marie RUBINSTEIN Léo	
Argentine (Cordoba)	Merleau Anouk Simon-Thomas Maud	QUEMADA Manon GARNIER Morgane	URVOY Lucie MEDANE Ahmed	

NOMS DES ETUDIANTS ENTRANTS (2017-2021)

Destinations	Noms (2017-2018)	Noms (2018-2019)	Noms (2019-2020)	Noms (2020-2021)
Allemagne (Berlin)				FISCHER Jakob
Allemagne (Darmstadt)				
Allemagne (Mayence)	EHRENSBERGER Patrick		HUMMEL Lars	FRISCH Louise
			KLEID Joris	
Allemagne (Munich)				HAMPF Nora Vanessa
				HEYE Pino
Autriche (Vienne)			PANY Katharina	
Argentine (Buenos-Aires)	ALDANONDO Tomas			
	MACDONNELL Mercedes			
Argentine (Cordoba)				
Belgique (Bruxelles)	OZMEC Tatjana	NADESSIN Béatrice		
Belgique (Liège)	DUMONT François			
Brésil (Rio de Janeiro-FAU)				
Brésil (Rio de Janeiro-PUC)			KURTHY WONDERLEY Izabel	
Brésil (Sao-Paulo)	OLIVEIRA NASCIMENTO Juliana		FREITAS Marai Paula	
Canada (Montréal)			KALTENBACK Sophie	
Chine (Tongji)	ZHOU Danni			
	ZHOU Xiaozhen			
	YU Jinglun			
	LI Wei			
	SUN Xuejing			
	WAN Chenxin			
Espagne (Barcelone)	SANZ MUR Edurne			
Espagne (Madrid)	MONTILLA MUNOZ Maria Marta	BEASCOA CIVERA Irene		GOMEZ LLOPIS Rocio
	CHEMLAL BEN-SIAMAR Fatima	CARRASCO HORMIGOS Marta		
Espagne (Valladolid)				
Estonie (Tallinn)		AKERMAN Kristel		
Grèce (Athènes)	PAPAKOSTA Eleni	STERGIOU Maria		
	PLATANIA Ioanna	Christina DRELIOSI Georgia		
		GKOUMA Ifigeneia		
Italie (Milan)		KASHTA Mansour Sabri		
		TOMASZEWSKI Maciej		

Destinations	Noms (2017-2018)	Noms (2018-2019)	Noms (2019-2020)	Noms (2020-2021)
Italie (Palerme)	ANELLO Federica	COPPOLINO Sonia	TORREGROSSA Sarah Rosa	
			ZARZANA Riccardo	
Italie (Rome-La Sapienza)				
Italie (Roma3)	PETRACCONI Edoardo	CAMPATI Davide		
Italie (Venise)	MASIERO Gianluca	ANDREOTTA Matteo	MAZZALI Niccolo	
	TOGNI Camilla	RENZI Marco	DI BUONO Irene	
Japon (Kyoto)	NOHMI Hiroshi			
	TSUTSUI Wataru			
Maroc (Rabat)	EL ABOUDI Inasse			ADNANE Rhita
Pays-Bas (Delft)			LUGARD Anne Claire	
Portugal (Lisbonne)				
Portugal (Porto)		RIBEIRO SILVA MARQUES Ana Mafalda		MAIO PINTO DE MESQUITA Raquel
Roumanie (Bucarest)	TUDOR Mihnea Ionut			
	POPA Adriana Maria			
Royaume-Uni (Glasgow)		PAWLISZYN Piotr		RUSZKIEWICZ Antoni
		VOULGARI Oulia		
Suisse (Genève)				DUPERRUT Christopher
Etats-Unis (Houston - Texas)	FERGUSON Thomas		TOTOY Michele	
			GARCIA Juan	
Etats-Unis (IIT CHICAGO)			AMAYA Ana	
Thaïlande (Bangkok)		SUTHAROJ Chanon	SEATUNG Kantima	
		SUPPAKORNWIWAT Puntawan	KERD-PONGVANICH Pasinee	
		CHAIWARASILPA Dhataroth		
		KHAMPIRANON Pornnapath		
		BEJRNANDA Pornphat		
		KIKHOONTOD Natcha		
Turquie (Istanbul)				

**École nationale
supérieure d'architecture
Versailles**

**Service International
ENSA Versailles
5 avenue de Sceaux
78000 Versailles
international@versailles.archi.fr
versailles.archi.fr**